



REPUBLIQUE TUNISIENNE



AL KARAMA HOLDING

**CONSULTATION POUR LE CHOIX D'UN CABINET CONSEIL POUR UNE MISSION D'APPUI A LA CESSION DES PARTICIPATIONS PUBLIQUES DIRECTES REPRESENTANT 100% DU CAPITAL DE LA SOCIETE L'ARCHEVECHE "ELYSPA" ET 56.34% DU CAPITAL DE LA SOCIETE CLUB ELYSSA**

La société Al Karama Holding lance une consultation pour le choix d'un cabinet conseil pour une mission d'appui à la cession des participations publiques directes représentant 100% du capital de la société L'ARCHEVECHE et 56.34% du capital de la société CLUB ELYSSA.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges contre le paiement d'un montant de 100 DT non restituables à partir du **jeudi 08 Mars 2018 à 10H00** au siège de AlKaramaHolding sis au Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi, Les Berges du Lac 1053 Tunis-Tunisie.

La date limite de remise des offres est fixée au **jeudi 29 Mars 2018 à 17H00**.